

# MAIRIE d'EPEGARD

## Compte rendu des décisions du conseil municipal

Séance du 25 janvier 2021

**Présents** : MM Pascal DEMARE, Jean-François PAYAN, Mme Catherine COTTIN, MM Reynald LAMY, Christophe LECLERE, Cyriaque LEFORT, Michaël DELAIR, Guillaume PAYAN, Patrick GEZOLME, Mmes Chantal DURAND, Jessica LEROUGE,

**Excusés** : M BESSIN (pouvoir M. JF.Payan), Mme MARTIN

**Absent** : M BUREL

### ➤ Maintenance éclairage public

Monsieur Lamy expose :

La maintenance de l'éclairage public est assurée actuellement par l'entreprise BRUNET BATAILLE. Le contrat de maintenance arrive à échéance le 31 août 2021.

Il est proposé au conseil d'étudier le transfert de la compétence éclairage public au SIEGE qui en assurerait alors la maintenance.

M. Lamy explique qu'il serait possible, dans ce cas, de bénéficier dans l'avenir d'une subvention pour changer les ampoules pour des LED.

Le montant de notre contrat actuel avec l'entreprise BRUNET BATAILLE s'élève à 2 164,00 € et la proposition du SIEGE s'élève à 2 055,00 €.

Le conseil municipal valide à l'unanimité le transfert de la compétence éclairage public –investissement et maintenance- au SIEGE et autorise le maire à signer la convention de mise à disposition du SIEGE les biens d'éclairage public.

### ➤ Remise aux normes électriques des bâtiments communaux

Il convient de procéder rapidement à une remise aux normes de l'installation électriques de la mairie et de l'école. Pour ce projet déjà évoqué en 2020, il est nécessaire de demander de nouveaux devis.

Les travaux pourraient être effectués pendant la période estivale.

### ➤ Fenêtres et volets de la mairie (côté rue)

Monsieur le maire rappelle que les fenêtres et les volets de la mairie côté rue sont vétustes, d'ailleurs les volets ont été fixés afin de ne pas tomber sur la voie publique. Un devis va être demandé à l'entreprise HEURTEVENT qui a déjà changé les fenêtres de l'école afin de conserver une unité sur la façade.

### ➤ Accès PMR

Un devis va être demandé à l'entreprise BONNÉ pour rendre l'allée menant à la salle de la mairie accessible aux PMR. Ces travaux ne pourront peut-être pas se faire pour les élections de juin prochain.

### ➤ Entretien des portes de l'église, de la salle du conseil et du secrétariat

Monsieur le maire propose un devis de l'entreprise AERO Gommage -27800 Morsan- pour décaper par aérogommage les portes de la mairie et de l'église avant de procéder à la mise en peinture.

- Mairie et secrétariat : 240,00 € TTC
- Eglise et sacristie : 996,00 € TTC

### ➤ **Ouverture du portail de l'école**

Monsieur le maire expose que dans le cadre de Vigipirate, la directrice de l'école est tenue de fermer le portail à clé. De ce fait, elle doit venir jusqu'à ce portail lorsqu'un parent sonne. Pour cette raison, monsieur le maire propose d'installer une gâche électrique évitant ainsi qu'elle quitte sa classe pour ouvrir. Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise SOLTHYS pour un montant de 878,00 €.

### ➤ **Différend entre un administré et la société de taxi d'Epéard**

Monsieur le maire rappelle l'historique de ce différend. Il donne lecture du courrier recommandé adressé à M. Sakou sollicitant plusieurs documents permettant d'apprécier son exercice réel et continu sur la commune. Ce dernier n'a pas fourni l'ensemble des documents demandés.

En raison de la complexité de la réglementation des taxis, Monsieur le maire s'est rapproché du responsable au sein de la Préfecture, M. Métivier, avant de prendre une décision. A ce jour aucune réponse n'est parvenue. Le conseil décide d'adresser une lettre au Préfet afin qu'il demande à ses services de bien vouloir nous apporter une réponse rapide.

### ➤ **Greffage des arbres du conservatoire**

Monsieur Couturier, président de l'association de Pomologie Normande, viendra le 6 mars prochain à 14h00 pour une explication du greffage.

La mise en œuvre du greffage aura lieu à 15h00. M. Couturier se charge de récupérer les greffons.

### ➤ **Questions diverses**

- Mme Durand informe le conseil d'un affaissement d'un fossé rue de la mare de la ville. Monsieur le maire va se rapprocher des services de la CDC du Pays du Neubourg pour voir ce qu'il est possible de faire.
- M. Lamy évoque l'aboiement intempestif des chiens rue René Lothon et pose la question de comment gérer ces nuisances.
- M. Delair fait remarquer que lors du ramassage des poubelles, certaines ne sont pas vidées. Monsieur le Maire va intervenir auprès de M. Carpentier, Vice-Président de la commission Déchets à la CDC du Pays du Neubourg.

**FIN DE SEANCE**